

Ambition et leviers pour une autonomie stratégique de l'Union européenne dans le domaine économique

Déclaration du groupe Alternatives sociales et écologiques

Les crises successives auxquelles nous avons dû faire face depuis deux ans, nous ont montré les faiblesses et surtout les dépendances de l'Union européenne. Son avenir et même sa survie vont dépendre de sa capacité à se donner les outils et les moyens qui lui permettront de reconquérir son autonomie stratégique dans le domaine économique. Il y a urgence.

Pour cela, elle devra changer de paradigme, changer sa vision du monde et son modèle économique. En premier lieu, elle devra mettre en cohérence les missions de ses Directions générales dans les domaines industriel et commercial, si elle veut atteindre les objectifs ambitieux qu'elle affiche. De toute évidence, les règles de la concurrence « libre et non faussée » et celles du libre-échange débridé sont devenues obsolètes et sapent la plupart des tentatives de relocalisation de nos outils de productions industriels. A ce titre, l'exemple des masques sanitaires est édifiant. Soutenus financièrement par l'U.E et les Etats membres dont la France, la plupart des entreprises de cette filière se trouvent aujourd'hui en grande difficulté, car les importations de masques provenant d'Asie continuent d'inonder le marché européen.

Avant la crise du Covid, 95% des masques achetés dans notre pays provenaient d'Asie, aujourd'hui, c'est 97%. Nous en sommes là, parce que l'Europe des marchands se fiche pas mal de l'Europe des industriels.

Tant que les règles de la concurrence et du libre-échange inscrites dans le marbre des traités européens feront la loi en Europe, rien ne pourra changer fondamentalement. C'est pourquoi, nous pensons que les traités ne doivent pas être seulement questionnés comme le suggère l'avis dans ses conclusions, mais bien révisés.

Le cadre constitutionnel à l'architecture néolibérale qui régit l'Union actuellement, fait trop de place à la concurrence à la compétition et pas assez à la coopération et à la solidarité. Il ne répond plus aux aspirations et aux attentes d'une majorité de citoyennes et de citoyens européens, qui se sont clairement exprimé sur ce sujet, lors de la Conférence sur l'avenir de l'Europe. Comme le Parlement européen, ils demandent qu'une révision des traités soit engagée.

Car le temps de la mondialisation heureuse est bien fini, les trois crises, auxquelles l'Union Européenne a dû faire face depuis deux ans, ont rebattu en profondeur les cartes de la globalisation économique néolibérale.

Relocaliser n'est plus une option mais bien une condition de survie de nos systèmes économiques et sociaux, mais aussi des populations. Il est temps de faire décroître les flux de capitaux et de marchandises et de réduire la place des secteurs toxiques pour la biosphère (énergies fossiles, chimie et agro-industrie, électronique, etc.). Il faut aussi de toute urgence, développer les circuits courts et l'économie circulaire comme le préconise notre avis. Oublier l'un des termes de l'équation reviendrait à aggraver l'une ou l'autre des sources de déstabilisation mondiale actuellement à l'œuvre.

Même si notre groupe pense que l'avis aurait pu être plus précis sur la question des Traités européens, pour refonder l'Union, il le votera, car il contient un grand nombre de préconisations intéressantes qui donnent clairement la primauté aux normes sociales, écologiques et sanitaires.